

Nous retrouvons ces feux avec les usages qui s'y rattachent, plus ou moins variés, en Italie et en Espagne. Vers l'année 1510, Martin d'Arles, chanoine de Pampelune, s'exprime ainsi dans sa dissertation de *super stitionibus* : « Le jour de la Saint-Jean, pour témoigner leur joie, les fidèles sonnent les cloches, allument de grands feux, après avoir, de grand matin, recueilli dans la campagne des herbes odoriférantes, médicinales, et qui jouissent à cette époque de la plénitude de leurs vertus. Quelques-unes allument des feux dans les carrefours des rues et dans les champs, afin d'empêcher que des sorcières ne passent par ces lieux-là durant la nuit de la Saint-Jean. D'autres brûlent les herbes qu'ils ont recueillies, et croient se préserver, par ce moyen, de la foudre et de la tempête, comme aussi éloigner les démons avec la fumée qu'elles produisent. » L'ancienne popularité de la Saint-Jean était telle en Espagne, que les chrétiens, les juifs et les maures y prenaient également part, et jetaient à l'envi dans le feu, pour honorer la fête, *les chrétiens du jonc*, dit un vieux poète, *les maures du myrte*, *les juifs du roseau*. Notons ici, à propos du jonc, formant le tribut des chrétiens aux flammes du bûcher sacré, que dans le pays des troubadours, le jonc coupé à la Saint-Jean servait à une sorte de divination amoureuse. On lit, en effet, dans le roman de Flamenca (*Lexique roman* de Raynouard, p. 37) : « Jamais pour lui je n'eus souci de couper jonc à la Saint-Jean, pour éprouver si nous sommes tous deux pareils en amour. »

Nous avons constaté la généralité et l'ancienneté de l'usage des feux de la Saint-Jean. Nous allons maintenant en rechercher l'origine.

La Nativité de saint Jean-Baptiste est placée au 24 juin, époque du solstice d'été, de même que la naissance du Christ est placée au 25 décembre, époque du solstice d'hiver. Ce n'est point fortuitement, dit M. Breuil, que cette disposition des deux fêtes se rencontre dans le calendrier ecclésiastique; elle tient à des causes profondes qui fournissent à cet auteur la matière de recherches savantes, dont nous ne pouvons donner ici que le résultat.